## COÛT DE REBOISEMENT

Selon l'Agence Forestière de la Montérégie (A.F.M.): la Montérégie abrite une population de 1.3 million d'habitants. Seulement 2 % de la forêt montérégiènne est du domaine public le reste étant du domaine privé et d'un morcellement important des ilots boisés.

Les municipalités ont à dispenser des services au choix des contribuables, au meilleur coût possible et à les taxer équitablement.

Promouvoir l'étalement urbain ne fait qu'augmenter les coûts des services. Car donner des services dans une zone éloignée du centre- ville augmente la fragmentation urbaine et par ricochet contribue à augmenter les coûts.

Exemples : La nécessité d'avoir plus de rues à construire et à entretenir, agrandir le système d'aqueduc et d'égout, accroitre la couverture policière et d'incendie, augmenter le territoire pour la cueillette des vidanges et du recyclage.

Nous devrions plutôt réduire autant que possible l'étalement urbain.

La perte d'un boisé local diminue la qualité de vie et fait diminuer également la valeur foncière des propriétés environnantes. Un boisé, fait plutôt augmenter la valeur marchande des propriétés et sa valeur foncière. ....Donc permet une plus grande taxation.

Un boisé c'est irremplaçable: c'est un habitat naturel qui a pris des centaines d'années à s'établir et qui a permis d'accueillir une faune bien adaptée.

Les essences végétales et la faune d'une forêt s'y sont adaptés à travers les âges et n'est pas reproductible. Quand c'est perdu, c'est foutu; la faune disparaît pour toujours; surtout si c'est remplacé par du béton et de l'asphalte.

Remplacer des arbres d'une forêt qui a été détruite par d'autres arbres, situé dans d'autres lieux, ne reproduira jamais un habitat naturel et ne redonnera pas les bienfaits de cette forêt perdue.

Même si l'on reboisait un champ avec de petits arbres en rangé, ceux-ci prendraient des décennies à croître et malheureusement ne deviendra pas un milieu naturel.

Les Newyorkais ont bien compris les avantages d'une forêt en milieu urbain pour la santé, le divertissement, l'oxygénation de l'air. Cette forêt sert aussi d'écran sonore et amortit les vents, et contribue à diminuer la quantité de polluants etc. Ils l'ont mis en pratique il y a longtemps; en conservant le très beau et grand boisé naturel qu'est CENTRAL PARC. A-t-on idée comment peut valoir un mètre carré de ce parc connu mondialement et pourtant ils le protègent jalousement. C'est leur richesse. Surement plusieurs promoteurs ont du vouloir en faire leur affaire. Il est toujours intact.

Qu'els seraient les coûts de remplacement d'un boisé naturel par du reboisement dans un champ choisi?

## Les différentes étapes pour reboiser:

1-Achat d'un terrain d'un hectare. Environ \$21.50/m2.

\$215,000/ha.

- 2-Préparation et scarification du dit terrain. Environ \$1,500.00/ha
- 3-Achat de plants d'essences nobles (érable, tilleul, chêne, etc.). Encore faut-il choisir la bonne espèce à la bonne place (Certaines essences ne pousserons pas dans un sol acide).

Un petit arbre de quelques années coûte environ \$90.00

Arbre 3 à 4 pouces de diamètre est beaucoup plus onéreux; de \$300.00 à \$480.00 Pour reboiser un hectare, ça prend environ 800 à 833 arbres ou plus; selon les essences choisies, pour un coût d'environ \$240,000.00 à \$399,840.00/ha

- 4-Et là, je ne vous parle pas des coûts pour le transport des dits plants et le possible. entreposage de ces plants; ni de la main d'œuvre pour la plantation.
- 5- Location d'équipements pour les différents travaux.

Chariot élévateurs, camion, camionnette, herse et tracteur, pépine, etc.

6-Entretien de la plantation:

Épandage de paillis et d'engrais effectués plusieurs fois par an.

Fauchage, hersage et dégagements des plants.

**ATTENTION**: Sans entretien la plantation en champ est vouée à l'échec selon l'A.F.M.

Or dans un milieu naturel il suffit de laisser faire la nature.

Comme vous pouvez voir; les coûts de reboisement sont élevés. Et de plus cette plantation n'aura pas la même qualité que celle d'un boisé naturel.

Selon une étude récente parue dans « *Biosphère* »voici quelques avantages qu'Oakville retire de ce couvert végétal.

La ville d'Oakville située prêt de Toronto qui a à peu prêt la taille de St-Jean; bénéficie d'une couverture végétale de 29%, et St-Jean en a moins de 6%

\$1.12 millions sont économisés au plan de la pollution.

\$141,000 pour le carbone retiré de l'air.

\$840,000 pour l'économie d'énergie (chauffage et climatisation) associée au couvert végétal. La couverture végétale permet de retenir aussi 22,000 tonnes de carbone par an.

Avons-nous vraiment les moyens de détruire nos boisés.

Une forêt urbaine en santé, c'est une vraie richesse à protéger. Pourquoi choisir de détruire un tel boisé et le remplacer; en reboisant un champ.

Nous avons tous les avantages de bien traiter le couvert végétal qui nous entoure.

Il me semble que nous ne devrions pas avoir à nous battre pour conserver notre patrimoine.

Et je termine en citant Cooper Langford, qui écrivait dans Biosphère mai / juin 2011 et je site son article intitulé:

## «RÉCOLTER CE QU'ON A SEMÉ

Traitez bien les arbres qui vous entourent. Une forêt urbaine en santé vous rendra vraiment plus riche.

Personne ne doute que les arbres, améliorent les milieux urbains. Déjà, au plan esthétique..... Mais les forêts urbaines font plus qu'enjoliver les quartiers et les parcs et procurer un habitat à la faune. Ils apportent des avantages économiques concrets aux citoyens. Comment? Principalement en réduisant le coût de la lutte à la pollution et en générant de vraies économies d'énergie.»

Ce n'est donc pas d'hier que la conservation des boisés doit être prioritaire. Beaucoup l'ont compris avant nous.

New York: Avec son Central Parc, et son projet d'ajouter un autre 10 millions d'arbres: (Rapporté dans l'émission *La semaine verte du 11 janvier 2015*).

Oakville : elle jouit d'une couverture végétale sur 29 % du territoire urbain avec 1.9 million d'arbres... *Biosphère* 

Toronto : Avec plus de 10 millions d'arbres, la ville jouit d'une couverture forestière d'environ 20 %.... *Biosphère* 

Par : Raymond Aubé St-Jean sur Richelieu